OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES AU PLAN D'EAU DE SAINT-CYR

Le plan d'eau de Saint-Cyr, en perpétuelle évolution du fait de l'exploitation des gravières dont il est issu, était connu des ornithologues du G.O.V. depuis quelques années déjà. Cependant des observations plus systématiques, durant l'année 1989, ont révélé un site ornithologique de première importance pour notre département au niveau de l'hivernage et des passages migratoires.
Ne pouvant émettre d'hypothèses quant à son avenir dans l'état actuel des choses, avenir tout particulièrement lié à l'utilisation qui en sera faite aux plans du tourisme et des loisirs, nous vous proposons simplement de découvrir un peu mieux le site et les oiseaux qui le fréquentent.

L'aménagement

Le projet d'aménagement d'une zone de loisirs à Saint-Cyr date des années 1970 et du désir de créer un plan d'eau récréatif grâce à l'opportunité offerte par l'extraction des granulats. En 1969, avait été créé un syndicat mixte d'étude pour l'aménagement de l'axe Poitiers-Châtellerault auquel appartenaient les communes d'Ingrandes, Naintré, Cenon, Saint-Cyr, Beaumont, Dissay, Jaunay-Clan, Saint-Georges-les-Baillargeaux, Châtellerault et celles du district de Poitiers. En octobre 1971, ce S.M.E.A.A.P.C. était transformé en S.M.A.S.P. ou syndicat mixte d'aménagement du seuil du Poitou.
La décision de réalisation d'un plan d'eau a été prise en décembre 1971 et février 1972. L'étude et la préparation d'une zone d'aménagement concerté (Z.A.C.) ont été confiées à la Société d'Equipement du Poitou en mai 1973. L'étude d'impact a été prescrite en octobre 1977, le plan d'occupation des sols de la commune de Saint-Cyr rendu public en avril 1978 et approuvé en octobre 1979.
La vocation de la Z.A.C., définie par un arrêté préfectoral d'octobre 1979, est essentiellement le loisir, elle comprend : des équipements publics de voirie, l'aménagement d'un plan d'eau, des zones d'équipements collectifs, l'aménagement des espaces naturels, quatre zones d'habitation et un camping.
En juin 1981, a eu lieu l'enquête d'utilité publique lors de laquelle le Groupe Ornithologique de la Vienne, en la personne de son président, Jacques Prévost, a présenté un projet de Z.E.P., zone écologique protégée (un document de 18 pages). Notre activité « administrative » resta ensuite en sommeil.
Le plan d'eau, dans sa première tranche, fut ouvert au public en juillet 1985, mais déjà auparavant baigneurs et véliplanchistes sauvages le fréquentaient... ainsi que oiseaux et ornithologues. L'ensemble du site couvre 280 ha dont 80 ha de plan d'eau à son maximum d'extension. Actuellement ce dernier doit représenter 2/3 de sa surface finale. Les aménagements réalisés à ce jour sont : un golf de 18 trous avec club-house et restaurant, une baignade surveillée avec plage, un camping, des terrains de jeux, un parcours de tir à l'arc, un parcours sportif et un accueil pour planches et bateaux à voile. L'extraction des sables et graviers, qui initialement devait s'achever en 1990, se poursuit sur une partie du site et devrait prendre fin courant 1992.

Le site naturel.

Le plan d'eau est situé sur la commune de Saint-Cyr, à 12 km de Châtellerault et 18 km de Poitiers, à proximité de l'axe R.N. 10 (et d'une hypothétique, mais menaçante voie expresse, reliant Poitiers-Châtellerault, prévue dans les P.O.S. des communes concernées).
En ces lieux, un ancien méandre du Clain, remblayé par des sables, des graviers et des limons, a conduit de nos jours à l'exploitation de carrières.
Le plan d'eau est à une altitude de 60 m, les collines environnantes culminant à l'est à 112 m (bois du Fou) et à l'ouest à 144 m (Beaumont). Les collines et plateaux bordant le site sont occupés par des bois et des terres agricoles. Dans la vallée du Clain sont imbriqués peupleraies, zones de culture et pâturages.
Une partie du parc de loisirs est en peupleraie, les friches et bosquets qui bordaient le plan d'eau au sud-est et à l'est, sur un coteau passant rapidement de 60 m à 80 m, ont été « aménagés » pour le plaisir des pratiquants du golf. Nombre de bâtiments de ferme, situés dans l'emprise du parc, ont été détruits (une partie de ceux de Basse-Flotte et ceux du Besson).

Il était prévu, dans le dossier d'étude d'impact, quant au plan d'eau, que « son architecture tenterait de recréer un paysage naturel aux formes familières : la plage, le cap, la crique, etc. ». Ces accidents de terrain volontaires n'étant pas très apparents dans le paysage, le plan d'eau a avant tout une forme oblongue et lorsque l'on est dans son axe peu de points échappent à la vue. Ses 80 ha devraient, au final, avoir 1700 m de long pour 600 m dans la plus grande largeur. L'alimentation du plan d'eau ne se fait pas par le Clain, il n'existe aucune dérivation, cette rivière passe au plus loin à 600 m et au plus prêt à une centaine de mètres.

Parmi les activités dérangeantes pour les oiseaux, sont possibles : voile, aviron, canotage et pédalo. La pêche est actuellement autorisée sur la partie sud, la chasse est quant à elle interdite sur toute la zone du parc. A terme, les promeneurs pourront faire le tour complet du plan d'eau (sentiers, points de vue, pistes équestres, cyclables, etc.), les automobiles seront confinées dans des parkings situés à proximité de l'entrée.

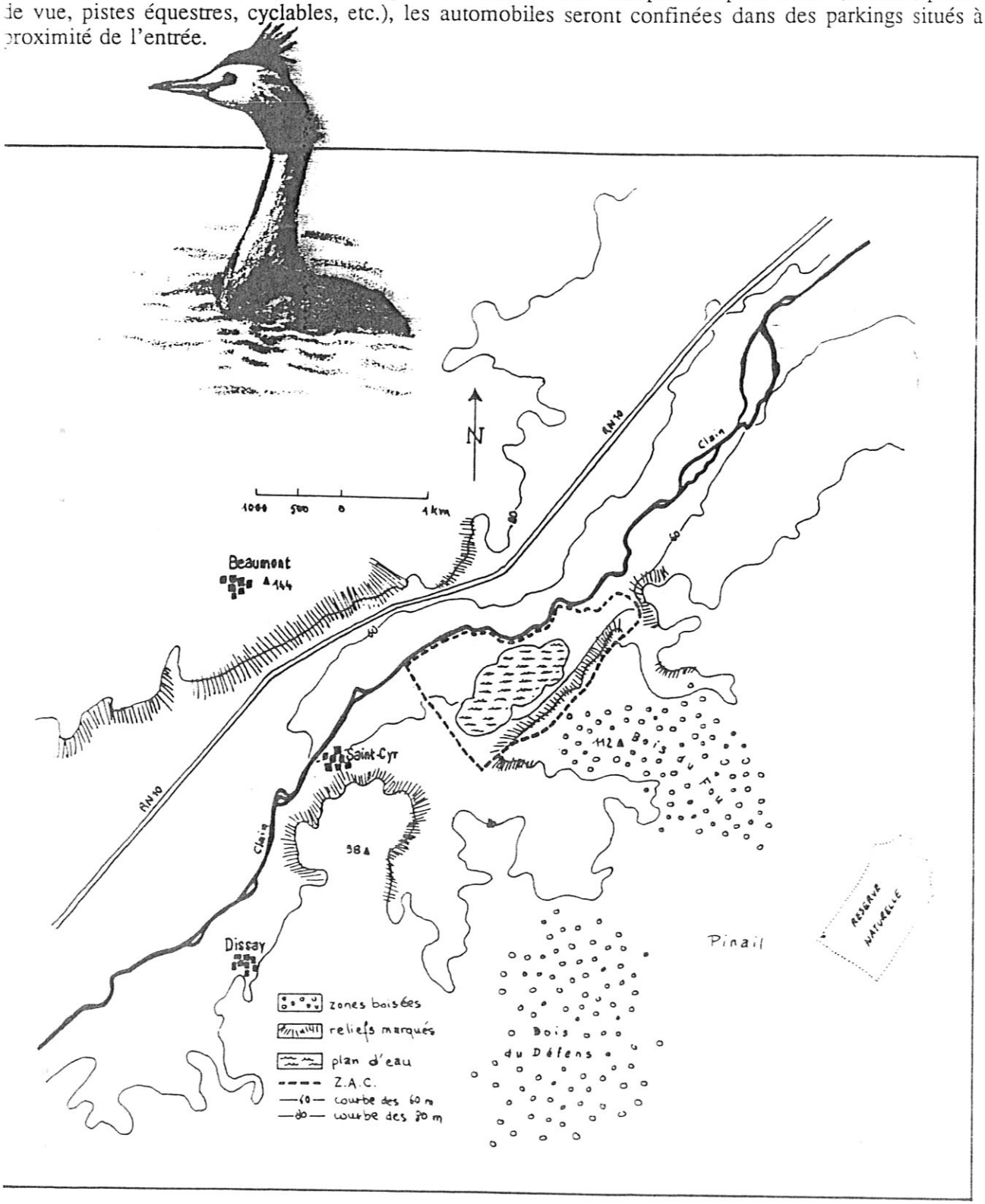

Les observations avant 1989

Le site du plan d'eau de Saint-Cyr a toujours été fréquenté, plus ou moins régulièrement, par des membres du G.O.V., ce sont ces observations qui ont permis d'en pressentir l'intérêt et de monter le dossier présenté en 1981 lors de l'étude d'impact.
Les espèces observées jusqu'alors étaient les suivantes (nous citons textuellement le dossier) :

Rapaces :
- Buse variable (Buteo buteo)
- Busard cendré (Circus pygargus)
- Busard Saint-Martin (Circus cyaneus)
- Milan noir (Milvus migrans)
- Faucon crécerelle (Falco tinnunculus)
- Faucon hobereau (Falco subbuteo)
- Bondrée apivore (Pernis apivorus)

Canards et autres palmipèdes :
- Canard colvert (Anas platyrhynchos)
- Sarcelle d'hiver (Anas crecca)
- Canard souchet (Anas clypeata)
- Fuligule milouin (Aythya ferina)
- Fuligule morillon (Aythya fuligula)
- Fuligule milouinan (Aythya marila)
- Mouette rieuse (Larus ridibundus)
- Guifette noire (Chlidonias niger)
- Sterne pierregarin (Sterna hirundo)
- Sterne caugek (Sterna sandvicensis)

Echassiers :
- Héron cendré (Ardea cinerea)
- Petit gravelot (Charadrius dubius)
- Vanneau huppé (Vanellus vanellus)
- Chevalier guignette (Tringa hypoleucos)
- Chevalier gambette (Tringa totanus)
- Chevalier culblanc (Tringa ochropus)
- Avocette (Recurvirostra avosetta)

Divers :
- Poule d'eau (Gallinula chloropus)
- Foulque macroule (Fulica atra)
- Grèbe castagneux (Podiceps ruficollis)
- Grèbe huppé (Podiceps cristatus)
- Martin-pêcheur (Alcedo atthis)
- Hirondelle de rivage (Riparia riparia)

et nombre de passereaux...

Les observations en 1989

Depuis décembre 1988 (il y a donc un an au moment de la rédaction de cette synthèse) des observations régulières sont réalisées sur le plan d'eau. Michel Granger : 39 visites, 81 heures d'observation, Fabrice Enon : 14 visites, 14 heures d'observation. Des notes ont par ailleurs été fournies par d'autres membres du G.O.V. (Olivier Prévost, Emmanuelle Hamelin, Yannick Bruxelle, Rodolphe Alexis, Michel Caupenne...). Ce sont donc au total au minimum 53 visites et 95 heures d'observation qui sont ici prises en compte.
Voici donc la liste des espèces observées depuis cette date.

❑ *Plongeons/Gavidés :*
- Plongeon imbrin (Gavia immer)

❑ *Grèbes/Podicipédidés :*
- Grèbe huppé (Podiceps cristatus)
- Grèbe à cou noir (Podiceps nigricollis)
- Grèbe castagneux (Podiceps ruficollis)
- Grèbe jougris (Podiceps griseigena)

❑ *Cormorans/Phalacrocoracidés :*
- Grand cormoran (Phalacrocorax carbo)

❑ *Hérons/Ardéidés :*
- Héron cendré (Ardea cinerea)

❑ *Canards/Anatidés :*
- Cygne tuberculé (Cygnus olor)
- Oie cendrée (Anser anser)
- Tadorne de Belon (Tadorna tadorna)
- Canard colvert (Anas platyrhynchos)
- Sarcelle d'hiver (Anas crecca)
- Canard chipeau (Anas strepera)
- Canard siffleur (Anas penelope)
- Canard souchet (Anas clypeata)
- Fuligule milouin (Aythya ferina)
- Fuligule morillon (Aythya fuligula)
- Eider à duvet (Somateria mollissima)
- Macreuse brune (Melanitta fusca)
- Harle piette (Mergus albellus)

❑ *Buses.../Accipitridés :*
- Buse variable (Buteo buteo)
- Epervier d'Europe (Accipiter nisus)
- Bondrée apivore (Pernis apivorus)
- Busard Saint-Martin (Circus cyaneus)
- Busard cendré (Circus pygargus)

❑ *Faucons/Falconidés :*
- Faucon émerillon (Falco columbarius)
- Faucon crécerelle (Falco tinnunculus)

❑ *Foulques.../Rallidés :*
- Poule d'eau (Gallinula chloropus)
- Foulque macroule (Fulica atra)

❑ *Pluviers/Charadriidés :*
- Vanneau huppé (Vanellus vanellus)
- Grand gravelot (Charadrius hiaticula)
- Petit gravelot (Charadrius dubius)

❑ *Chevaliers.../Scolopacidés :*
- Bécassine des marais (Gallinago gallinago)
- Courlis cendré (Numenius arquata)
- Chevalier arlequin (Tringa erythropus)
- Chevalier gambette (Tringa totanus)
- Chevalier culblanc (Tringa ochropus)
- Chevalier guignette (Tringa hypoleucos)
- Bécasseau variable (Calidris alpina)

❑ *Avocette/Recurvirostridés :*
- Avocette (Recurvirostra avosetta)

❑ *Mouettes/Laridés :*
- Goéland brun (Larus fuscus)
- Mouette rieuse (Larus ridibundus)
- Goéland railleur (Larus genei)
- Guifette noire (Chlidonias niger)
- Guifette moustac (Chlidonias hybrida)
- Sterne pierregarin (Sterna hirundo)
- Sterne naine (Sterna albifrons)
- Sterne caugek (Sterna sandvicensis)

❑ *Pigeons.../Columbidés :*
- Pigeon colombin (Columba oenas)
- Pigeon ramier (Columba palumbus)
- Tourterelle des bois (Streptopelia turtur)

❑ *Coucous/Cuculidés :*
- Coucou gris (Cuculus canorus)

❑ *Martinets/Apodidés :*
- Martinet noir (Apus apus)

❑ *Martins-Pêcheurs/Alcedinidés :*
- Martin-pêcheur (Alcedo atthis)

❑ *Pics/Picidés :*
- Pic vert (Picus viridis)
- Pic noir (Dryocopus martius)
- Pic épeiche (Dendrocopos major)

❑ *Hirondelles/Hirundinidés :*
- Hirondelle de rivage (Riparia riparia)
- Hirondelle de cheminée (Hirundo rustica)
- Hirondelle de fenêtre (Delichon urbica)

❑ *Bergeronnettes.../Motacillidés :*
- Pipit farlouse (Anthus pratensis)
- Bergeronnette des ruisseaux (Motacilla cinerea)
- Bergeronnette grise (Motacilla alba)

❑ *Troglodytes/Troglodytidés :*
- Troglodyte (Troglodytes troglodytes)

❑ *Accenteurs/Prunellidés :*
- Accenteur mouchet (Prunella modularis)

❑ *Fauvettes.../Muscicapidés :*
- Traquet pâtre (Saxicola torquata)
- Rougequeue noir (Phoenicurus ochruros)
- Rossignol philomèle (Luscinia megarhynchos)
- Merle noir (Turdus merula)
- Grive draine (Turdus viscivorus)
- Phragmite des joncs (Acrocephalus schoenobaenus)
- Fauvette à tête noire (Sylvia atricapilla)
- Fauvette grisette (Sylvia communis)
- Gobemouche gris (Muscicapa striata)

❑ *Mésanges/Paridés :*
- Mésange noire (Parus ater)
- Mésange charbonnière (Parus major)

❑ *Bruants/Emberizidés :*
- Bruant des roseaux (Emberiza schoeniclus)

❑ *Pinsons.../Fringillidés :*
- Pinson des arbres (Fringilla coelebs)
- Verdier (Carduelis chloris)
- Chardonneret (Carduelis carduelis)
- Tarin des aulnes (Carduelis spinus)
- Linotte mélodieuse (Carduelis cannabina)
- Gros-bec (Coccothraustes coccothraustes)

❑ *Loriots/Oriolidés :*
- Loriot jaune (Oriolus oriolus)

❑ *Corneille.../Corvidés :*
- Corneille noire (Corvus corone)

Il va de soi que cette liste ne présente aucun caractère d'exhaustivité quant à l'ensemble de la Z.A.C. car le but de chaque visite est essentiellement d'observer ce qui se passe au niveau du plan d'eau. En conséquence chacun pourra s'apercevoir que nombre d'espèces communes ne sont sont pas citées ici bien qu'évidemment présentes. N'ayant pas été prises en notes elles n'ont pas été retenues dans cette synthèse. Un suivi de l'ensemble de la zone du parc pourrait d'ailleurs être organisé au printemps-été 1990, permettant, en quelques jours d'observations, de préciser le statut des nicheurs et en conséquence d'augmenter sensiblement la liste des oiseaux observés actuellement en notre possession qui est de 85 espèces.

Notons, au passage, que la liste présentée dans le projet de zone naturelle du G.O.V. a progressé (si l'on s'en tient à sa classification volontairement simplifiée puisque destinée à des non spécialistes, et cela sans la catégorie « divers », malgré les deux nouveaux grèbes) de 16 espèces. Si, pour l'anecdote, car la comparaison n'est pas probante, on considère la totalité des deux listes on passe de 30 espèces à 85, et la deuxième n'est pas close !

Précisons que les observations sont inégalement réparties sur cette année (décembre 1988-décembre 1989) et qu'elles augmentent au fil des mois en fonction de la prise de conscience du haut intérêt du site et surtout de l'arrivée, pendant le dernier trimestre 1989, d'un nouvel observateur régulier. Les nombres de sorties par mois sont les suivants, décembre 1988 : 2, janvier 1989 : 3, février 1989 : 4, mars 1989 : 1, avril 1989 : 1, mai 1989 : 0, juin 1989 : 3, juillet 1989 : 3, août 1989 : 2, septembre 1989 : 4, octobre 1989 : 8, novembre 1989 : 16, décembre 1989 : 8.
On peut considérer qu'un bon suivi est atteint à partir d'une observation par semaine car en ce qui concerne les oiseaux d'eau il permet d'avoir une bonne idée des mouvements. Il va sans dire que le quatrième trimestre 1989 est donc exceptionnel sur ce plan et l'on ne peut que souhaiter que ce rythme se maintienne.

Par-delà cette simple, mais parlante, énumération des espèces, nous avons pensé que quelques précisions et commentaires à propos de certaines d'entre elles (ainsi les anatidés, sujets/objets de polémiques et de convoitises) seraient un utile complément à ce tour d'horizon lacustro-saint-cyrien !

Plongeon imbrin *(Gavia immer)*. Première observation le 15 novembre 1989, dernière le 3 décembre 1989. Cet oiseau est donc resté 19 jours sur le plan d'eau. Il était très souvent isolé, tout au moins durant ses périodes de pêche. A noter qu'il a souvent pêché dans la partie sud du plan d'eau, non loin de l'entrée du parc. Le 18 novembre, il a poussé un cri modulé et flutté tout aussi caractéristique que saisissant dans la grisaille de novembre. Le 16 novembre il fut houspillé par une Mouette rieuse. Cette observation constitue la seconde dans la Vienne, la première ayant eu lieu début 1989 sur l'étang de Combourg (Chautard/Cabirol). Pour le reste voici des extraits d'un texte fruit des observations de Fabrice Enon, qui a passé beaucoup de temps à surveiller cet oiseau remarquable.

« Le soir du 15 novembre 1989, alors que la pénombre commençe à envahir le lac, je décide de plier bagages un peu déçu de n'avoir rien observé de très intéressant, quand tout à coup, à 100 m de moi, se profile une lourde silhouette gris sombre, légèrement rayée, corps effilé, cou massif, bec fort : un Plongeon imbrin. (...). La première chose qui me frappe c'est la nonchalance de l'oiseau, il avançe calmement, muet, sans à-coups, sans provoquer le moindre remou, orientant progressivement la tête vers la droite, la gauche, le haut, avec une délicatesse infinie pour un oiseau de cette taille. De son oeil il surveille sans cesse ce qui se passe autour de lui et même sous lui car fréquemment il immerge la tête, signe qu'il va probablement plonger.
Ce qui est également surprenant c'est la possibilité qu'il a de faire varier la partie émergée de son corps. Cette faculté doit lui servir pour plonger car, à la différence de la plupart des plongeurs, qui pénètrent en force dans l'eau après avoir relevé l'arrière-train, notre oiseau se contente de tendre le cou sous l'eau et de se propulser parallèlement à la surface, un peu comme un sous-marin (...). J'ai eu envie de connaître ses temps de plongée à un moment où il pêchait intensément :

Plongée numéro	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Temps d'apnée/s	30	23	24	15	22	39	28	30	52	33
Temps en surface					20		6	13		10
Capture	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	non	oui

En huit minutes, puisque ces chronométrages ont duré de 13 h 58 à 14 h 06, il a passé 5 mn sous l'eau, ce qui équivaut à des apnées moyennes de 30 s. Comme le montrent les trois dernières mesures, où il ne respire que pendant 23 s alors qu'il en a passé 115 sous l'eau, notre plongeon est bien loin de nous dévoiler toutes ses capacités. En huit minutes, il a remonté à la surface 7 poissons faisant une à deux fois la longueur de son bec, soit 8 à 14 cm, mais rien ne nous prouve qu'il n'avale pas systématiquement les poissons de taille inférieure pendant sa plongée. Quoiqu'il en soit, tous ceux qu'il a remontés étaient morts en arrivant à la surface. Ensuite il secoue délicatement le poisson, le laisse retomber dans l'eau, le reprend, recommençant l'opération jusqu'à ce qu'il soit bien disposé dans son bec, tête orientée vers son gosier afin qu'il puisse facilement l'avaler. La manoeuvre dure en moyenne 5 s à 15 s, suivant la taille du poisson. Il effectue ce travail avec une telle adresse, avec une technique si efficace, sans jamais se presser, qu'à aucun moment il ne nous paraît glouton. Pourtant je l'ai vu remonter un poisson dépassant la vingtaine de centimètres qu'il a vainement essayé d'avaler, pendant

15 mn, et qu'il a été obligé d'abandonner. Il peut ainsi pêcher inlassablement pendant une heure, plusieurs fois par jour, avec un tel rendement que je crois pouvoir affirmer qu'il engloutit facilement son kilo de poissons quotidien. En ce qui concerne son régime alimentaire, mis à part une perche et quelques écrevisses, je ne l'ai vu remonter que des poissons chats, on peut donc en conclure que le plongeon, en ces lieux, se nourrit essentiellement d'animaux benthiques.

Après un repas aussi copieux, souvent, il fait sa toilette, il secoue d'abord son arrière-train, plonge comme le ferait un grèbe, remonte en déployant ses ailes puis bascule sur le côté et nettoie longuement, une à une, les plumes de son ventre. Se remettant en position normale, il lisse les plumes de sa poitrine, de son dos, allant toujours de l'avant vers l'arrière et finissant le mouvement en se frottant la nuque dans le creux du dos. Une fois la toilette terminée, le plongeon enfonce le cou dans son plumage, ferme les yeux et s'endort en plein milieu du plan d'eau. Si le vent souffle, il se laisse dériver, vent en poupe, et lorsqu'il juge être trop près de la berge il se retourne face au vent, écarte une ou deux fois les ailes puis, très péniblement, piétinant, prend son envol. Il rase la surface, cou plutôt dirigé vers le bas, et finalement heurte l'eau de la poitrine et du ventre, glissant, parfois rebondissant, sur 10 à 20 m. Alors, à nouveau, il se laisse dériver.

Le plongeon nage toujours seul, à bonne distance du rivage. La première fois que je l'ai vu il évoluait dans un domaine restreint mais très vite, au fil des jours, celui-ci va s'agrandir. Au début il ne fait que quelques brèves incursions sur la zone qu'il veut s'accaparer puis fini par la sillonner inlassablement sur toute son étendue. Ainsi, au bout d'une semaine il occupera la quasi totalité du plan d'eau, ne laissant aux autres occupants de Saint-Cyr que la bande d'eau proche du rivage et les parties peu profondes. Il est donc difficile de parler de partage de territoire. La conquête de celui-ci n'influera que peu sur la répartition des canards qui sont cantonnés près des berges, mais elle jouera beaucoup sur celle des grèbes. Ils vont d'abord être refoulés dans la partie nord, puis, mis à part la brève apparition d'un Jougris, ils vont disparaître totalement pour ne revenir qu'après le départ du plongeon. Pourtant à aucun moment on ne verra de contact direct entre les deux espèces. Il n'en sera pas de même avec les eiders. Le vendredi 17 novembre, je découvrai, longeant la berge, 19 Eiders à duvet. Dérangés par un pêcheur ils se mirent à traverser le plan d'eau à la nage. Tout à coup, surgissant de l'eau, le plongeon se dressa, ailes écartées, cou tendu vers le ciel, au milieu de la petite troupe avec une attitude menaçante. Toujours muet, les ailes encore écartées, le corps émergé au maximum, faisant presque le gros dos, le cou horizontal, il regardait, immobile, les intrus s'enfuir à tire-d'ailes. Une fois les indésirables disparus il se remit à nager calmement comme si rien ne s'était passé. Comment expliquer cette attitude ? Compétition trophique ? Comportement territorial ? Quoi qu'il en soit, tant que les eiders n'avaient pas franchi son domaine, le plongeon n'avait pas réagi.

Quelques jours plus tard, un jeune Grand cormoran, traversa le territoire du plongeon, allait-il y avoir une nouvelle rixe ? Le plongeon nagea vers le cormoran, les deux oiseaux se firent face, le bec relevé vers le ciel et, d'un commun accord, se mirent à nager parallèlement à un mètre l'un de l'autre, puis pêchèrent ensemble. Pourquoi tolérait-il la présence du cormoran alors que tous deux occupent plutôt la même niche écologique ?

Malheureusement, fin novembre, avec l'apparition des grands vents, une nouvelle espèce de grand voilier est venue s'installer sur le lac : le véliplanchiste. Le plongeon gardait ses distances. Les nouveaux venus occupaient toute la journée son garde-manger, sa zone de pêche favorite, c'en était trop, notre invité de marque décida, après cette brève halte, de poursuivre son chemin... »

Grèbes. Quatre espèces de grèbes ont été observées sur le plan d'eau. Seul le **Grèbe huppé** *(Podiceps cristatus)* y est présent toute l'année, en général plusieurs individus en même temps ; un immature a été observé à plusieurs reprises en juillet 1989. Le **Grèbe jougris** *(Podiceps griseigena)* a été observé les 22 et 23 novembre 1989 ; le **Grèbe castagneux** *(Podiceps ruficollis)*, le 12 novembre 1989, et le **Grèbe à cou noir** *(Podiceps nigricollis)* le 8 octobre 1989. Temps de plongée d'un Grèbe huppé en pêche le 15 octobre 1989 (en secondes) : 21, 19, 27, 25, 26, 25, 25 et 24.

Grand cormoran *(Phalacrocorax carbo)*. On peut considérer que cet oiseau, qui n'est pas présent ici en permanence, fréquente malgré tout assez régulièrement le plan d'eau. L'espèce a été observée (adultes et immatures) : les 12 mars (1 individu), 29 juillet (1 ind.), 11 octobre (1), 14 octobre (1), 15 octobre (1), 22 octobre (14), 1er novembre (1), 16 novembre (3), 18 novembre (4), 19 novembre (1), 23 novembre (5), 25 novembre (2), 28 novembre (3), 3 décembre (1) et 24 décembre (4). Il est net que l'essentiel des observations a eu lieu dans le dernier trimestre de l'année et plus particulièrement pendant les mois d'octobre et novembre. De décembre 1988 à septembre 1989 : 2 individus pour 23 sorties soit 1 individu pour 11,5 sorties ; d'octobre à novembre 1989 : 36 individus pour 20 sorties soit 1 individu pour 0,5 sorties ; en décembre 1989 : 5 individus pour 8 sorties soit un individu pour 1,6 sorties.

A noter l'observation d'une Corneille noire s'approchant, de côté, d'un cormoran à plusieurs reprises et lui tirant les plumes de la queue.

Héron cendré *(Ardea cinerea)*. Cet oiseau fréquente très régulièrement le plan d'eau au niveau des petites îles et de la « baie » bordée de saules, à l'ouest. Il vient ici pour se nourrir et les individus observés sont vraisemblablement en partie ceux nichant, ou nés, dans une colonie toute proche puisque distante d'environ 2 km à vol de ... héron, et constituée en 1989, de 8 couples.

A noter que par grand vent du nord ou du nord-ouest, ils s'abritent au sol, derrière les anciens fronts

d'exploitation qui subsistent au nord de la baie. Nombre maximum d'oiseaux présents ensemble : 19 (le 8 octobre 1989). Les chiffres dépassent 10 individus à partir de la fin septembre.

Canard colvert *(Anas platyrhynchos)*. Ce canard est présent toute l'année à Saint-Cyr où il niche, en bordure du plan d'eau et du Clain. Les comptages n'ayant réellement commencé qu'en janvier 1989, voici comment s'établissent les moyennes mensuelles d'oiseaux observés:

J	F	M	A	M	J	JU	A	S	O	N	D
260	155	25	30	-	76	131	385	464	533	548	589

Les départs migratoires de 1989 ont donc parfaitement correspondu avec notre année civile.
A noter l'observation d'un colvert déglutissant, avec énormément de difficultés une écrevisse, ainsi qu'un accouplement le 1er novembre 1989. Maximum d'oiseaux observés : 690 (10 décembre 1989).

Canard siffleur *(Anas penelope)*. Cet oiseau a été observé en janvier, février et mars 1989, puis, après six mois sans observation, est réapparu en octobre, novembre et décembre avec un « pic » très net en novembre, mois où, le jeudi 16, furent notés 18 individus (dont 7 mâles). Moyennes mensuelles d'oiseaux observés :

J	F	M	A	M	J	JU	A	S	O	N	D
3	2,5	1	0	0	0	0	0	0	3	6,2	1

Canard souchet *(Anas clypeata)*. Excepté deux mâles, notés le 20 avril, toutes les observations ont eu lieu dans les quatre derniers mois de l'année (avec un pic de 62 individus le dimanche 8 octobre). Moyennes mensuelles d'oiseaux observés :

A	S	O	N	D
0	2,5	16,5	6	4

Canard chipeau *(Anas strepera)*. Noté seulement dans le dernier trimestre 1989 ce fut le mois de novembre qui vit les plus nombreuses observations, avec un pic de 26 individus (dont 7 mâles) le jeudi 16. Moyennes mensuelles des observations :

S	O	N	D
0	1	18,5	2

Sarcelle d'hiver *(Anas crecca)*. Elle nous est arrivée avec septembre et le pic de présence se situe en novembre où elle a été observée durant 10 sorties sur 13. Maximum d'oiseaux observés : 17 (jeudi 16 novembre). Moyennes mensuelles d'oiseaux observés :

A	S	O	N	D
0	6,3	7	7,4	6

Fuligule milouin *(Aythya ferina)*. Présent en janvier-février avec une vingtaine d'individus, cet oiseau disparut avec la fin février, le jeudi 23 il n'y en avait plus un seul sur le plan d'eau. Il réapparut en avril avec un mâle puis un couple présent en juin et juillet. En août et septembre aucune observation. Octobre, novembre et décembre virent les moyennes d'oiseaux notés par observation augmenter régulièrement. Le 31 décembre, 74 Fuligules milouins sont observés (46 femelles) et le jeudi 4 janvier 1990, 101 individus. Moyennes mensuelles d'oiseaux observés :

J	F	M	A	M	J	JU	A	S	O	N	D
22	15	0	1	-	2	2	0	0	12	15	49

Fuligule morillon *(Aythya fuligula)*. Ce canard plongeur n'a été observé qu'en février puis novembre et décembre avec un pic de 10 individus le jeudi 16 novembre. Le petit « passage » de février se déroule ainsi : le 29 janvier pas d'oiseaux, le 5 février 3, le 12 février 6, le 19 février 5 et le 23 février 2, en mars plus rien. Temps de plongée notés le 5 février 1989 (en secondes) : 22, 20, 23, 22, 23, 21, 24, 23.

Tadorne de Belon *(Tadorna tadorna)*. Ce canard avait été observé du 19 février au 23 février 1989. Deux individus sont réapparus du 9 novembre au 24 décembre (le 31 décembre ils étaient absents).

Eider à duvet *(Somateria mollissima)*. 19 individus sont notés le 17 novembre, dont 10 mâles (un seul en plumage typique). Durant l'observation ils s'envoleront, après avoir été « chargés » par le Plongeon imbrin, direction sud/sud-ouest. Le 18 novembre un mâle immature est encore là, restant solitaire (alors que 600 oiseaux sont présents sur le plan d'eau). Le 19 novembre il n'est plus là. C'est la deuxième observation dans la Vienne, la première ayant eu lieu sur l'étang de Maupertuis courant 1989 (Lipovoï).

Oie cendrée *(Anser anser)*. Bien que de vagues renseignements concernant des passages au niveau du site nous aient été donnés par des chasseurs, une seule observation sur le plan d'eau : le 19 février 1989.

Macreuse brune *(Melanitta fusca)*. Une seule observation, de 7 individus, le 11 décembre 1988. Une trentaine d'oiseaux ont par ailleurs été signalés par un garde chasse sur le « lac d'Emeraude », distant de 1 km, durant la même période mais sans précision de date. Première observation dans la Vienne.

Cygne tuberculé *(Cygnus olor)*. Trois oiseaux sont observés arrivant sur le plan d'eau le 14 août 1989 (une femelle et deux immatures). Le 26 août il n'y a plus qu'un individu qui sera observé régulièrement jusqu'au 5 novembre. Plus d'observation à partir du 12 novembre.

Harle piette *(Mergus albellus)*. Trois observations de femelles, ou immatures, à Saint-Cyr : les 18 novembre, 30 novembre et 13 décembre. Oiseau se tenant toujours isolé.

Rapaces. Sept espèces ont été observées à proximité ou au-dessus du plan d'eau dont, plusieurs fois, un Epervier d'Europe (Accipiter nisus) en chasse (il niche non loin). Observation de prédation intéressante sur une femelle de Loriot d'Europe (14 août 1989) dans une peupleraie-saulaie faisant cap en bordure de l'eau. Après la capture de la femelle, le mâle qui alarmait en force, piquait sans arrêt sur l'épervier qui changea de poste et fut de nouveau agressé avant de quitter le site, sous les lazzis supplémentaires de deux corneilles. Le loriot revint ensuite sur son lieu de nidification.
Notons également deux observations de Faucon émerillon (Falco columbarius), hivernant régulier sur le Pinail tout proche (3 à 4 km), par ailleurs également observé en chasse dans les anciennes carrières de Saint-Georges-les-Baillargeaux.

Poule d'eau *(Gallinula chloropus)*. Régulièrement observée en ces lieux. Cependant jamais plus de deux individus à la fois, au niveau de la baie, seul endroit comportant une végétation rivulaire.

Foulque macroule *(Fulica atra)*. Très présente l'hiver, cette espèce disparaît avec le printemps et l'été. Dernière observation le 12 mars avec 19 individus, réapparition le 14 août avec 13 individus, puis 47 (26 août), 58 (2 septembre), 71 (9 septembre), 97 (24 septembre), 108 (30 septembre). Stabilisation autour de la centaine dans la première quinzaine d'octobre puis déclin vers la soixantaine fin octobre courant novembre (moyenne en octobre : 57), nouvelle augmentation en décembre (91 de moyenne sur 6 sorties).

Vanneau huppé *(Vanellus vanellus)*. Oiseau observé uniquement, parfois au passage, parfois posé, durant les mois de juin, juillet, octobre, novembre et décembre. Maximum observé : 30 individus le 25 juin (28 le 5 novembre et 27 le 17 décembre).

Petit gravelot *(Charadrius dubius)*. Il est connu en ce site en tant que nicheur depuis quelques années, ses emplacements de nidification fluctuant au fil des nécessités de l'exploitation du sable. Le 10 juin 1989 il semblait y avoir 5 ou 6 cantonnements. Le 24 juin était trouvé un nid avec 4 oeufs et un nid avec 3 oeufs. Un troisième nid (et dernier), de 4 oeufs, était découvert le 25 juin. Le 1er juillet les couveuses 1 et 2 étaient au nid. Le 15 juillet les sites 1 et 3 étaient déserts, le nid 2, détruit par l'avancée d'un énorme terril de gravier, bénéficiait d'une seconde ponte. Le 29 juillet cette deuxième ponte était également détruite pour le même motif et un seul gravelot était observé ce jour. Après une

fréquentation très faible, le dernier Petit gravelot sera observé le 5 novembre. Trois couples ont donc niché en 1989 à Saint-Cyr, sans que l'on puisse affirmer une réussite quelconque de cette nidification, perturbée par l'exploitation et « étroitement surveillée » par les Corneilles noires omniprésentes.

Chevalier guignette *(Tringa hypoleucos)*. Cet oiseau qui fréquente beaucoup le lit du Clain tout proche a été observé régulièrement à partir du mois de mars jusqu'au mois d'octobre (dernière observation le 8 octobre), excepté durant les mois de mai (aucune sortie !) et juin, malgré trois sorties. Maximum observé : 7 oiseaux, le 2 septembre.

Mouette rieuse *(Larus ridibundus)*. Elle est observée toute l'année, même pendant sa période de nidification, sur le plan d'eau de Saint-Cyr où elle pêche de petits poissons. A noter un pic de 310 oiseaux le 6 décembre 1989. Observation de l'une d'elles houspillant le Plongeon imbrin.

Hirondelle de rivage *(Riparia riparia)*. C'est un des deux passereaux dont nous parlerons ici car directement inféodé à ce milieu de carrières de sable propice à l'établissement de son nid/terrier. Première observation à Saint-Cyr le 20 avril 1989, dernière le 14 août (1 nid encore occupé). Au total 5 nidifications sur un vieux front de taille d'environ deux mètres de haut au bord de l'eau.

Martin-pêcheur *(Alcedo atthis)*. Le Clain tout proche possède un certain nombre de sites favorables à la nidification de cet oiseau finalement peu observé sur le plan d'eau : 8 fois en 95 heures d'observation. A noter que du fait du manque de postes d'observation il ne pratique que le vol de chasse/pêche sur place, et se pose au ras de l'eau sur les petites îles ou les blocs affleurant.

Les observations rares en quantité ou exceptionnelles en qualité (autres que celles déjà citées) sont les suivantes :

Grand gravelot : 10 juin (2)
Bécassine des marais : 2 sept. (1), 15 nov. (1)
Courlis cendré : 13 dec. (1), 1 nov. (2), 24 dec. (2)
Chevalier arlequin : 22 oct. (17)
Chevalier gambette : 10 juin (1)
Chevalier culblanc : 10 juin (2)
Bécasseau variable : 2 sept. (1), 9 sept. (2)
Avocette : 27 oct. (1)
Goéland brun : 15-16 nov. (1)
Goéland railleur : 10 juin (2),
première observation dans la Vienne
Guifette noire : 26 août (1), 2 sept. (1)
Guifette moustac : 26 août (1), 2 sept. (1)
Sterne pierregarin : 29 juil. (1)
Sterne naine : 10 juin (1),
première observation dans la Vienne
Sterne caugek : 10 juin (2),
deuxième observation dans la Vienne, la première ayant eu lieu à Saint Cyr en mai 1985 (Boireau)
Pic noir : 18 nov.(1)
Pigeon colombin : 25 nov. (13)

A noter la fantastique journée du 10 juin 1989 : Goéland railleur, Sterne caugek, Sterne naine, Grand gravelot, Chevalier gambette, Chevalier culblanc et Guifette moustac... ajoutons y un Goéland immature sp., intéressant non !

L'année 1989 s'est donc, globalement, montrée très fertile en événements ornithologiques à Saint-Cyr. La moisson est telle, et si prometteuse, qu'il est fort probable que nous n'en resterons pas là. Il y a cependant deux limites à cette espérance : tout d'abord il faut que les observateurs continuent à trouver de la disponibilité et ensuite que les aménagements ne viennent pas briser les potentialités. Mais dans les deux cas c'est au G.O.V. d'agir sur le cours des choses.

Michel GRANGER